



Abus de confiance du conjoint

Par **etoilelunaire**, le **03/03/2014 à 15:09**

Bonjour, rnrnMa belle-mère a perdu son mari (il vient de décéder). Celui-ci avait une pension d'invalidité (militaire) et elle ne travaillait pas. Son mari était le seul à détenir les comptes et ne faisait pas part à sa femme des problèmes financiers. Or elle vient de découvrir qu'il avait souscrit plusieurs prêts, dont le plus conséquent (20000 euros) était au nom de sa femme. Le problème est qu'il l'a fait signer sans lui expliquer de quoi il s'agissait... elle se retrouve donc sans le sou. Quelqu'un peut-il nous conseiller ? peut-elle contester avoir contracté ce prêt ? ou doit-elle refuser l'héritage de son mari ? rnmrci d'avance pour vos conseils.